

Plan de Formation de l'Académie de Créteil novembre 2017 La Démocratie



Table des matières

Programme des 28 et 29 novembre 2017 / LA DEMOCRATIE.....	2
Frank Burbage (IGEN) : L'état de droit, aux risques de la démocratie (et réciproquement).....	2
Questions.....	3
Travail autour des auteurs de philosophie.....	4
- Aristote.....	4
- Autour de Hans Kelsen.....	4
- John Stuart Mill.....	4
- Tocqueville.....	4
- Arendt et Merleau-Ponty.....	4
- Rousseau et Benjamin Constant.....	5
Délibérer.....	5
La pauvreté.....	5
Les élections.....	11
Les difficultés de la liberté d'expression.....	12

Cette rubrique est le résultat d'un travail réalisé dans le cadre du Plan Académique de Formation de philosophie de l'Académie de Créteil.

Elle s'inscrit dans une nouvelle rubrique du site académique : la bibliothèque du Plan Académique de Formation. <http://philosophie.ac-creteil.fr/>

Vous y trouverez des ressources pouvant approfondir la construction d'un cours, une lecture suivie auprès des élèves ou encore votre curiosité.

Vous êtes également invité, si vous le souhaitez, à contribuer à ce travail, en proposant des analyses complémentaires sur Lagora (<http://lagora.ac-creteil.fr/>) .

Maryse Emel, webmestre du site académique de Créteil

Programme des 28 et 29 novembre 2017 / LA DEMOCRATIE

Journée 1 : 28 novembre 2017

Frank Burbage (IGEN) : **L'état de droit, aux risques de la démocratie (et réciproquement).**

A partir de la lecture – notamment – de certains textes de Tocqueville et de Kelsen, ainsi que des débats contemporains concernant le statut et le rôle des cours constitutionnelles, on prendra en compte les critiques susceptibles d'être adressées au principe de la souveraineté populaire.

Ce faisant, on s'interrogera sur la tension entre instances, institutions et pratiques démocratiques.

L'état de droit pourrait-il (paradoxalement) menacer la démocratie ? Et réciproquement ? Comment élaborer et comment déplacer une telle question ?

A partir d'une interrogation sur la détermination incertaine d'une « écologie politique », et aussi en considérant le développement contemporain d'un droit positif des « lieux de vie » (droit des environnements, droit des paysages, droits des animaux ou des végétaux, etc.) et des conflits qui lui sont associés, on se demandera ce que l'écologie change à la politique (et si elle y change quelque chose) et quel(s) rapport(s) ce changement entretient avec la question démocratique.

Journée 2 (29 novembre 2017)

- Ulysse Korolitski (professeur CPGE) / **La liberté d'expression en démocratie**

Qu'elle soit pensée sous sa forme directe ou représentative, la démocratie semble admettre la liberté d'expression comme élément constitutif, tant elle suppose que la liberté de la discussion permettra

la formation d'une opinion publique à vocation législatrice.

Il n'en reste pas moins que cette consubstantialité vaut rarement protection absolue contre toute limitation dans les droits positifs contemporains.

En France, l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, qui consacre la liberté d'expression, précise : « sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

C'est à l'une de ces limitations que nous nous proposons de consacrer cette journée d'étude : l'interdiction des discours racistes dans le droit français.

Ceux-ci sont réprimés sous les chefs de diffamation, injure, provocation raciales et négationnisme, respectivement par les articles 32, 33, 24 et 24 bis de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, complétée par ces articles en 1972 et 1990.

À la lumière de textes de la tradition permettant de penser la consubstantialité de la liberté d'expression et de la démocratie (Mill et Habermas, par exemple), nous nous demanderons ce que valent les trois principales justifications avancées par les parlementaires à l'appui de ces dispositions, à savoir : les discours racistes doivent être interdits parce qu'ils provoquent des actes racistes, parce qu'ils sont faux, parce qu'ils portent atteinte à la démocratie.

Ressources

Questions.

► 18 décembre 2007, Goyard-Fabre Simone

[Un peuple peut-il être souverain ?](#)

► Lazorthes Frédéric, « La démocratie dans l'horizon des valeurs. Retour à Alexis de Tocqueville. », Informations sociales, 2006/8 (n° 136), p. 38-47.

► [L'idée de bien commun](#)

Michel Nodé-Langlois Samedi 1er décembre 2007 Philopsis

► [Souveraineté de l'Etat ou souveraineté du peuple ?](#)

31 mars 2014, Cournarie Laurent Philopsis

► [Apogée du contrat ou fin du contrat ?](#)

21 juillet 2011, Cléro Jean-Pierre Philopsis

[Vie, Multitude, Événement - Agamben, Negri, Badiou](#) Laurent Giassi mardi 2 juin 2009 Philopsis

Cours de Jean-Louis POIRIER, Doyen honoraire de l'Inspection Générale de Philosophie, portant sur la question : [Est-il permis de désobéir aux lois](#), diffusé le 03 février 2011, dans le cadre des séances TICE des partenaires du Projet Europe, Éducation, École.

Travail autour des auteurs de philosophie

- Aristote

Aristote Livre IV Politiques

23 mai 2016, Dupond Pascal Philopsis [Commentaire du livre IV des Politiques](#)

- Autour de Hans Kelsen

[Qu'est-ce que la théorie pure du droit ?](#) Hans Kelsen

Droit et société Année 1992 Volume 22 Numéro 1 pp. 551-568

Fait partie d'un numéro thématique : Transformations de l'État et changements juridiques : l'exemple de l'Amérique Latine

[Une fausse idée claire : la hiérarchie des normes juridiques](#) par Paul AMSELEK Professeur Émérite à l'Université Panthéon Assas (Paris II)

- John Stuart Mill

[L'utilitarisme](#)

- Tocqueville

- Mémoire sur le paupérisme

▶ [Second mémoire sur le paupérisme](#), 1837 (Classiques des sciences sociales)

▶ [De la démocratie en Amérique I, Première partie, Seconde partie](#), 1835 (Classiques des sciences sociales)

▶ [De la démocratie en Amérique II, Première partie, Seconde partie](#), 1840 (Classiques des sciences sociales)

- Arendt et Merleau-Ponty

Myriam Revault d'Allones : [Phénoménologie et politique : Arendt et Merleau-Ponty](#)

Myriam Revault d'Allones étudie ici le rapport problématique qu'entretiennent la philosophie et la politique à partir de l'oeuvre d'Hanna Arendt et de Merleau Ponty. La rencontre de la philosophie et du monde ne va pas de soi. Merleau Ponty se demande si la politique peut jamais s'énoncer dans la prose du vrai. Anna Harendt, qui radicalise ce propos, insiste sur le caractère foncièrement anti-politique de la philosophie, y compris de la philosophie politique, attachée avant tout à se défaire du monde.

La philosophie politique a un statut problématique parce qu'elle se trouve précisément à l'intersection de la philosophie et de la non-philosophie, de la spéculation et de l'expérience. Cette relation problématique est incarnée de façon emblématique par Socrate

dans son rapport à la cité. Sa figure est longuement évoquée par Merleau Ponty dans sa leçon inaugurale au collège de France, "Eloge de la philosophie". Arendt et Merleau Ponty récuse tous deux la position légiférante de la philosophie sur la politique.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia Captation vidéo : Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard
Date de réalisation : 14 Novembre 2001 ↵
Durée du programme : 77 min
Auteur(s) : REVAULT D'ALLONNES Myriam ↵
Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM ↵

- Rousseau et Benjamin Constant

[La philosophie dans la cité. Sur la démocratie, débat entre Benjamin Constant et Jean Jacques Rousseau](#) par Franck Lelièvre, Université de Rouen (la vidéo commence à 85 mn)

Délibérer

[Le principe du contradictoire, principe de la délibération politique](#)↵
Bernard Manin (EHESS et New York University) 28 février 2011

[L'Etat de droit](#) Philosophie politique↵
[cours, 13/03/2006 - 29/05/2006, enseignant : Michel Senellart]↵
Cours de philosophie donné à l'ENS Lettres et sciences humaines

[L'école des dilemmes : paradoxes contemporains de l'engagement](#)↵
Mathieu Potte-Bonneville (Le Raincy) 28 mars 2011

La pauvreté

[Pauvreté, droits fondamentaux et oppression \(1\)](#) 2006 Les Cahiers philosophiques
Marc Fleurbaey, CNRS-CERSES, Paris et IDEP, Marseille

► [Liberté, égalité, frugalité ?](#) Vacarme, avril 2010
par Franck Burbage

► [La pauvreté saisie par les sciences sociales](#) 2006 Les Cahiers philosophiques
Frank Burbage et Jean-Pierre Noreck, professeurs de philosophie et de sciences économiques et sociales au lycée Henri-IV de Paris.

Réalité intuitive mais aussi donnée objective, patiemment et sagement mesurée, la pauvreté s'inscrit pleinement dans le champ d'investigation ouvert par les sciences sociales : les sociétés engagées dans la révolution industrielle et bouleversées par l'universalisation de l'économie capitaliste ont été confrontées à un " paupérisme " persistant, et contraintes d'inventer ou de réinventer les modes de gouvernement de la

pauvreté issus de l'Ancien Régime. Plusieurs histoires se croisent ici : celle des représentations collectives de la pauvreté, celle des politiques sociales menées par les autorités publiques, et celle des sciences sociales elles-mêmes, aux prises avec leurs conflits d'objets, de méthodes et peut-être d'intérêts. L'évidence immédiate, parfois spectaculaire, de la pauvreté, se complique ainsi d'une pluralité d'interprétations qui orientent les - constats et les jugements, au rebours de certaines certitudes pourtant bien pesées.

► [Exploitation et pauvreté \(1\)](#) 2006 Les Cahiers philosophiques

Jacques Hoarau, professeur de philosophie au lycée François-Villon de Paris

La question traditionnelle de l'exploitation du travail salarié et celle des mécanismes générateurs de la pauvreté semblent s'être dissociées dans les dernières décennies. Cet article, dont nous publions ici la première partie, cherche à réfléchir sur les raisons de cette désarticulation, à en mesurer la pertinence, à en sonder les limites en demandant de quelle façon il serait possible de tisser un nouveau lien. Cette réflexion concerne à la fois l'état du marxisme et de sa reconstruction " analytique ", les thèses d'Amartya Sen, et le déplacement des fondateurs du marxisme analytique vers une théorie exclusivement concernée par la question de l'inégalité, qui tend à se passer de la notion d'exploitation.

► [Entretien avec Jean-François Rischard](#)

Frank Burbage Les Cahiers philosophiques 2005

► Jean-Luc Nancy ["Au-delà de la politique"](#) en el XVII Congreso Internacional de Filosofía en Morelia el pasado 10 de abril de 2014. Audio en français

[Interroger la politique, interroger le commun](#) par Jean-Luc Nancy. Conférence présentée par Elisabeth Rigal (enseignante-chercheuse en philosophie, Université Aix-Marseille et Université Toulouse-Mirail) dans le cadre des "Mercredis de la connaissance". Université Toulouse II-Le Mirail, 23 mai 2012.

Dans cette conférence, le philosophe Jean-Luc Nancy convoque tour à tour Platon, la Révolution française, Carl Schmitt, les soviets, Marx, Spinoza, Georges Bataille, Michel Foucault... pour interroger le/la politique, l'État, la démocratie et interroger surtout le concept, la possibilité et le sens du "commun", de l'être-en-commun, de "l'être-ensemble" communiste. « Le communisme représente la protestation contre l'État, la demande, l'exigence que l'existence commune ne soit pas assumée par, ni déléguée à, ni représentée par, ni pris en charge par cette instance, l'État ».

[La structure métapolitique de l'Occident Politique](#) par Roberto Esposito, Professeur d'Histoire des Doctrines Politiques Istituto Italiane di Scienze Umane↵

Structure de recherche associée à la MRSH : Identité et subjectivité↵

Enregistrement : 3 mars 2013 - Durée : 39 mn - Réalisation : CEMU - MRSH↵

Lieu : Université de Caen

►

► Geneviève Fraisse : [Les deux gouvernements : la famille et la cité](#)

Après avoir rappelé le lien qui unit, dans son parcours, la réflexion sur le politique et l'activité politique, Geneviève Fraisse revient sur un dossier qui est le sien, l'égalité des sexes, à travers le thème de la famille et de la cité.

Sont notamment abordés les questions de la parité et du PACS. Elle montre comment l'avènement de ce qu'elle appelle la "démocratie exclusive", au lendemain de la Révolution, a produit, non en théorie mais dans les faits, l'exclusion des femmes, puis dissocie les deux concepts traditionnels de gouvernement et de représentation pour montrer qu'il a été paradoxalement plus facile pour les femmes d'accéder au gouvernement qu'à la représentation. Enfin et surtout, elle évoque la façon dont les penseurs (Rousseau, Aristote, Louis de Bonald, Tocqueville, Proudhon, Durkheim, Alain, Fourier) ont envisagé le lien entre famille et politique, entre sphère privée et sphère publique. Rousseau, dans la lignée aristotélicienne, dissocie radicalement les deux sphères ; Louis de Bonald insiste sur les dangers du divorce pour l'Etat ; Tocqueville pointe la contamination du modèle de l'individu démocratique dans la sphère familiale ; Charles Fourier envisage, dans le prolongement de l'égalité, la question de la rivalité entre les sexes...

Enfin est évoqué le lien entre construction de l'identité démocratique et confusion des sexes : la structure démocratique permet-elle le maintien des différences sexuelles ? La communication est suivie d'une discussion avec le public.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia /Captation vidéo : Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard
Date de réalisation : 16 Novembre 2001 ↵
Durée du programme : 95 min
Auteur(s) : FRAISSE Geneviève ↵
Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM

• Michel Senellart : [Raison d'État et science de la police : deux technologies de l'ordre](#)

Michel Senellart se livre ici à une analyse de la Raison d'Etat et de la police comme deux modes très différents d'exercice du pouvoir. Il propose une définition, une histoire et une liste des attributions de la police ainsi qu'une définition de la Raison d'Etat, d'après Giovanni Botero. Il précise que c'est avec Botero, en 1589, que cette expression accède à la dignité d'un concept théorique.

La Raison d'Etat consiste en une "connaissance des moyens de maintenir et affermir la domination de l'Etat". Michel Senellart rappelle que la conservation de l'Etat était déjà le problème de Machiavel et s'interroge sur le but ultime de l'Etat - le bonheur commun - ainsi que sur celui de la police et de la politique.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia Captation vidéo↵
: Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard
Date de réalisation : 13 Novembre 2001 ↵
Durée du programme : 108 min
Auteur(s) : SENELLART Michel ↵
Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM

• Etienne Balibar : [Que pouvons-nous entendre par cruauté ?](#)

Les discours du politique : Ecole thématique Violence, consensus, sécurité

Etienne Balibar aborde ici d'un point de vue philosophique les thèmes de la cruauté, de la violence extrême et de ses limites dans leur rapport à la politique et aux institutions. Il

s'appuie notamment sur la conception hégélienne du cycle naturel de la violence et de l'organisation politique de son refoulement.

Il évoque entre autres choses la dialectique hégélienne telle qu'elle s'énonce dans la Raison dans l'Histoire, le rôle de la violence dans l'histoire et de son dépassement, ainsi que l'idée de l'institution d'une contre-violence préventive. Il reprend la réflexion, développée de Hobbes à Kant et de Max Weber à Jacques Derrida, sur le caractère nécessairement antinomique d'une souveraineté dans laquelle se trouve concentrée la possibilité et l'effectivité de l'usage de la violence. L'exposé est suivi d'une discussion portant notamment sur l'idée d'une violence irréductible dans chaque société.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia Captation vidéo : Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard

Date de réalisation : 14 Novembre 2001 ↵

Durée du programme : 91 min

Auteur(s) : BALIBAR Etienne ↵

Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM

▶ [Le politique à l'époque moderne](#) au collège des Bernardins, séance du 12 mars 2015

[Démocratie et vérité](#)↵

Charles Girard ↵

24/04/2017 ↵

Conférence de Charles Girard (Université Jean Moulin - Lyon 3) dans le cadre du séminaire Les Lundis de la Philo sur le thème "démocratie et vérité"↵

ENS

▶ [Le concept de démocratie moderne : formation et signification](#)↵

Li Jianming ↵

07/04/2017 ↵

Conférence de Li Jianming (professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université Fudan), professeur invité par le labex TransférS en avril 2017. ↵

ENS

▶ [Dérèglement démocratique et domination](#) par Patrick Savidan ↵

27/03/2017 ↵

Conférence de Patrick Savidan (Univ. Paris-Est Créteil) dans la série Philosophie politique dans le cadre des Lundis de la Philosophie de l'ENS. Dans sa conférence, Patrick Savidan revient sur le système démocratique et ses failles dans le monde ↵

ENS

[Égalité et amour à la fin des Noces de Figaro : constituer les émotions démocratiques](#) audio par Martha Nussbaum (Chicago)

6 juin 2009

archives ENS

(Conférence organisée en collaboration avec l'université d'Amiens.)

À partir d'analyses textuelles et musicales de plusieurs airs de l'opéra de Mozart (l'air du Comte, le premier air de Figaro, le duo de Suzanne et de la Comtesse), Martha Nussbaum en propose une lecture basée sur l'approche des genres et souligne le changement de régime des émotions entre les couples masculins (Figaro, le Comte) et féminins (Suzanne, la

Comtesse) : aux mots d'ordre d'honneur, de possession et de hiérarchie des premiers répondent les mélodies légères, fraternelles et égalitaires des secondes. Par la victoire des femmes, qui est aussi une victoire de l'amour, cet opéra de 1786 annonce le changement de régime prochain. Le personnage de Chérubin, homme élevé parmi les femmes et chantre de l'amour, serait l'incarnation d'une nouvelle masculinité, propre à un régime réciproque et égalitaire.

► Claude Lefort : [Fragilité et fécondité des démocraties. La dissolution des repères de la certitude](#)

Chaque année depuis 1979, l'EHESS invite au mois de juin une personnalité étrangère ou française à prononcer une conférence qui rassemble, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, les personnels de l'École et leurs invités.

Ce cycle de conférences rend hommage à Marc Bloch, fondateur en 1929, avec Lucien Febvre, des Annales d'histoire économique et sociale – la revue autour de laquelle s'est noué le réseau d'historiens à l'origine de la VIe Section de l'École pratique des hautes études, devenue en 1975 l'EHESS.

- - Démocratie : histoire, combats, critiques. ouverture et 1ère table ronde : "**Raymond Aron** avant Démocratie et Totalitarisme"
[1ère table ronde](#) organisée par le CESPRA le 11 juin 2013 à l'EHESS.
source : Canal U
- - Démocratie : histoire, combats, critiques : [2e table ronde](#) : "démocratie et société post-industrielle", organisée par le CESPRA le 11 juin 2013 à l'EHESS.
source : Canal U
- - Démocratie : histoire, combats, critiques. [3e table ronde](#) : "la démocratie, ses démons et ses ennemis ", organisée par le CESPRA le 11 juin 2013 à l'EHESS.
source : Canal U

► [LA DÉMOCRATIE ET LE PLURALISME DES VALEURS](#)

Je voudrais défendre l'idée qu'il y a un lien fondamental entre la démocratie, et plus particulièrement entre la démocratie représentative moderne et le pluralisme des valeurs. On craint souvent que le pluralisme de valeurs, surtout au delà d'un certain seuil, ne constitue une menace pour la démocratie, comme s'il existait une limite naturelle à la quantité de valeurs différentes, ou à l'écart entre elles que la démocratie peut absorber sans risque d'effondrement. Je propose à l'opposé que le pluralisme des valeurs est le résultat normal de l'exercice de la démocratie. Il y a plus, on peut montrer je crois que le fait de se représenter la question difficile du pluralisme en termes de valeurs différentes provient directement de la mise en place d'institutions démocratiques. C'est donc la catégorie même de valeur qui est fille de la démocratie représentative moderne. Il ne s'ensuit pas que le pluralisme des valeurs ne présente aucune difficulté pour les démocraties, mais il faut reconnaître que l'existence de ce lien nécessaire entre démocratie et pluralisme des valeurs permet, je crois, d'affronter ces difficultés de façon plus juste et plus sereine.

Date de réalisation : 3 Décembre 2000

Durée du programme : 59 min

Auteur(s) : DUMOUCHEL Paul
producteur : Mission 2000 en France

- ▶ [Désobéissance et démocratie : une défense du perfectionnisme moral](#) Sandra Laugier (Univ. Paris I-Panthéon-Sorbonne) 14 mars 2011
- ▶ [Colloque International : Repenser la démocratie](#), avril 2011
- ▶ [Comprendre l'Histoire de la Démocratie](#) par Marcel Gauchet dans le cadre des rencontres Descartes-Diderot, le 17 février 2009
- ▶ [La démocratie face aux enjeux démocratiques](#), 11 et 12 décembre 2014
- ▶ [Repenser la démocratie](#) au collège des Bernardins, séance du 19 mars 2015
- ▶ [Les maladies chroniques de la démocratie : quelles sont-elles et comment les soigner ?](#)

Nous sommes habitués à parler de « crise » comme si tous les maux de nos sociétés survenaient à la manière des maladies aiguës de nos organismes.

Mais il en est dont il faut sans doute admettre qu'ils sont, ont toujours été, ou sont redevenus, comme des maladies chroniques, c'est-à-dire avec lesquelles il faut apprendre à vivre sans pour autant cesser de les soigner et de les affronter. Quels sont ces maux chroniques ? C'est la première question. Comment les traiter ? C'est bien sûr la seconde. Mais cette métaphore médicale est sans doute plus qu'une image. C'est peut-être sur le modèle d'une politique du soin qu'on doit prendre soin de la politique. A condition de penser pleinement le soin et la politique, ainsi que la démocratie.

Date de réalisation : 15 Janvier 2016

Durée du programme : 67 min

Catégorie : Conférences

Niveau : Tous publics / hors niveau

Disciplines : Philosophie politique

Collections : Conférences Grand Public

Auteur(s) : WORMS Frédéric

Conditions d'utilisation / Copyright : Université de Rouen - Tous droits réservés

- ▶ [Démocratie et justice sociale au-delà de l'Etat-nation Dialogue entre Nancy FRASER et Etienne BALIBAR](#)

Philosophe et professeur de philosophie et de sciences politiques, Nancy Fraser est titulaire de la chaire "Rethinking Social Justice" au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Etienne Balibar, philosophe, est professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et visiting professor, à l'Institut de littérature et société comparée de l'université de Columbia où il enseigne également dans le département de français.

Date de réalisation : 28 Mai 2015

Durée du programme : 119 min

Catégorie : Conférences

Niveau : niveau Master (LMD), niveau Doctorat (LMD), Recherche

Disciplines : Sociologie, Philosophie politique

Collections : Collège d'études mondiales-AAR

Auteur(s) : FRASER Nancy, BALIBAR Etienne

Réalisateur(s) : BLANCHANDIN Pierre

Les élections

[Ambiguïté de l'élection, ambiguïté de la représentation](#)

lundi 26 mars 2012

Conférence donnée par Vincent de Coorebyter dans le cadre de la journée "Le sens d'une élection", rencontre et débat, organisée par le Département de philosophie, en collaboration avec les « Savoirs en multimédia »

Vincent de Coorebyter s'interroge sur l'ambiguïté du "sens" d'une élection. Il démontre que l'élection présidentielle française ne dégage pas une signification claire, un « sens ». Et ce, pour la raison simple que le processus électoral n'a pas pour vocation de construire du sens : il sert au contraire à l'éradiquer, à l'évacuer. Ainsi paradoxalement le processus électoral "réduit la volontaire populaire à un geste univoque".

► [Populisme et démophilie](#)

lundi 26 mars 2012

Conférence donnée par Marc Crépon dans le cadre de la journée "Le sens d'une élection", rencontre et débat, organisée par le Département de philosophie, en collaboration avec les « Savoirs en multimédia »

La parole du peuple trouve-t-elle encore sa place dans la campagne électorale ou la "démophilie" a-t-elle gagné ? En attendant, faut-il, comme le dit Marc Crépon "ventriloquer" sa parole, parler à sa place ? Comment faire l'économie de cette opération ? Et, tout d'abord, de quelle voix s'agit-il ou, de quel peuple parle-t-on ? Quelle est l'essence du populisme et quelle différence entre populisme de gauche et de droite ? Pourquoi le populisme a-t-il besoin de désigner des cibles ? Et, en conséquence, quelle est l'utilité du vote ?

Autant de questions que Marc Crépon cerne en regard de l'élection présidentielle de 2012, tout en élargissant son propos à l'Europe mais aussi à une plus grande perspective.

-

► [Élections et démocratie entre révolution et catastrophe](#) Conférence donnée par Francis Worms dans le cadre de la journée "Le sens d'une élection", rencontre et débat, organisée par le Département de philosophie, en collaboration avec les « Savoirs en multimédia »

Francis Worms propose de s'interroger sur la tension théorique et historique existant entre les élections et la démocratie, deux pôles extrêmes, deux manières de "penser la démocratie". Il s'agira d'analyser cette tension à travers la philosophie de l'histoire et

notamment de quelle façon elle est prise entre la "révolution" et la "catastrophe", deux événements déterminants dans l'histoire de la démocratie.

Jürgen Link : [Tendances actuelles du symbolisme collectif dans les discours politiques et médiatiques](#)

Jürgen Link s'intéresse ici aux symboles dans le discours médiatique, et plus précisément aux processus de symbolisation relatifs aux grands événements politiques dans les médias. Il se réfère notamment aux trois grands événements qui ont marqué la fin de l'après guerre et l'entrée dans le 21^e siècle : l'implosion de l'URSS, la guerre mondialisée contre l'Irak et la réunification allemande.

Il définit le symbolisme collectif comme "l'ensemble des symboles les plus courants d'une culture élémentaire en tant qu'opinion publique au sens large" et liste les critères du signe complexe : secondarité, iconicité, motivation et ambiguïté.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia Captation vidéo : Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard

Date de réalisation : 14 Novembre 2001 ↵

Durée du programme : 90 min

Auteur(s) : LINK Jurgen ↵

Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM

▸ Gérard Raullet : [Une citoyenneté jurisprudentielle est-elle possible ?](#)

Gérard Raullet, qui s'appuie largement sur son ouvrage intitulé "Apologie de la citoyenneté", interroge ici la notion de citoyenneté et s'intéresse au modèle républicain français, confronté au défi de l'intégration, modèle qu'il oppose au communautarisme américain.

Il aborde la question de l'articulation entre les droits de l'homme et les droits du citoyen, s'interroge sur le conflit entre une conception morale et juridique des droits de l'homme et se demande s'il peut y avoir une construction téléologique du droit à partir de faits de jurisprudence issus d'une citoyenneté éclatée.

Equipe technique Directeur de la production : Christophe Porlier, Responsable des moyens techniques : Francis Ouedraogo, Réalisation : Service commun audiovisuel et multimédia Captation vidéo : Sebastien Boudin, Julien Lopez, Mathias Chassagneux, Son : Samuel Bazin, Montage-Encodage-Diffusion Web : Jean-Claude Troncard

Date de réalisation : 15 Novembre 2009 ↵

Durée du programme : 53 min

Auteur(s) : RAULET Gérard ↵

Réalisateur(s) : ENS-LSH/SCAM

Les difficultés de la liberté d'expression

Qu'elle soit pensée sous sa forme directe ou représentative, la démocratie semble admettre la liberté d'expression comme élément constitutif, tant elle suppose que la liberté de la discussion permettra la formation d'une opinion publique à vocation législative.

Il n'en reste pas moins que cette consubstantialité vaut rarement protection absolue contre toute

limitation dans les droits positifs contemporains.

En France, l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, qui consacre la liberté d'expression, précise : « sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

C'est à l'une de ces limitations que nous nous proposons de consacrer cette journée d'étude : l'interdiction des discours racistes dans le droit français.

Ceux-ci sont réprimés sous les chefs de diffamation, injure, provocation raciales et négationnisme, respectivement par les articles 32, 33, 24 et 24 bis de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, complétée par ces articles en 1972 et 1990.

À la lumière de textes de la tradition permettant de penser la consubstantialité de la liberté d'expression et de la démocratie (Mill et Habermas, par exemple), nous nous demanderons ce que valent les trois principales justifications avancées par les parlementaires à l'appui de ces dispositions, à savoir : les discours racistes doivent être interdits parce qu'ils provoquent des actes racistes, parce qu'ils sont faux, parce qu'ils portent atteinte à la démocratie.

Korolitski Ulysse, « Les justifications de la censure », *Raisons politiques*, 2005/1 (no 17), p. 131-147. DOI : 10.3917/rai.017.0131. URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2005-1-page-131.htm>

[Extrait vidéo](#) : Jacques Bouveresse, La démocratie contre la presse
Aux Sources par Maja Neskovic
site Hors-Série
19/07/2014

[Science, démocratie et débat public](#) Jacques Bouveresse
[mercredi 14 mars 2012](#)